

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 novembre 2025

– Point 5 à l'ordre du jour –

Délibération 2025-22

Relative à la nomination des membres au sein du comité d'orientation et de dialogue

Vu les missions de Santé publique France précisées aux articles L.1413-1 et suivants du code de la santé publique ;

Vu les articles R.1413-12 et R1413-19 du code de la santé publique ;

Vu la proposition de la directrice générale de nomination des membres du comité d'orientation et de dialogue conformément à l'article R.1413-19 du code de la santé publique

Le Conseil d'Administration de Santé publique France,

DÉCIDE

Article 1° – de valider la proposition de nomination au sein du comité d'orientation et de dialogue suivante :

- ANDRIEU SEMMEL Muriel. Ingénieure générale. Directrice de la transition écologique et des environnements de vie, Ville de Marseille. Marseille (13)
- BENDA Delphine. Secrétaire générale, Union nationale des complémentaires santé (UNOCAM). Paris (75)
- CARRARA Mathilde. Directrice du Pôle Prévention Soins Addictions Précarité, association Sauvegarde 71. Verzé (71) (Membre du COD 2020-2025)
- CONORT Murièle. Coordinatrice du Pôle Médiation en Santé Pair, La CASE. Membre du bureau et référente du collège structure, Collectif de Promotion de la Médiation en Santé. Bordeaux (33)
- DESSAUX Mathilde. Conseillère scientifique à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, Assemblée Nationale. Paris (75) (Membre du COD 2020-2025)
- DOURIEZ Eric. Pharmacien, CPTS de la Bièvre. Thiais (94).

- FRANCO Jean-Marc. Professeur des Universités en médecine générale, directeur du Département universitaire de médecine générale, UFR Santé, Université de la Réunion. Membre du bureau, Fédération, Nationale des CPTS. Médecin généraliste. La Réunion (974)
- GARNIER Véronique. Médecin. Elue déléguée à la santé globale, à la prévention des risques sanitaires et à la communication, ville de Croissy sur Seine. Référente de la Commission Santé et Solidarités, Association des Maires d'Ile de France (AMIF). Croissy sur Seine (78)
- KEMPF Cédric. Délégué territorial, Promotion Santé Auvergne Rhône Alpes. Moulins (03) (Membre du COD 2020-2025)
- MAGUIN Fabien. Coordonnateur, Réseau des centres de santé communautaire. Toulouse (31)
- MANSOUR Céline. Chef de projet – Référente innovations en santé, ARS PACA. Marseille (13) (Membre du COD 2020-2025)
- RICHARD-FERROUDJI Audrey. Ingénieure Polytechnicienne, et du corps du Génie Rural, des Eaux et Forêts (AgroParisTech). Déléguée régionale Occitanie, Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Consultante indépendante. Montpellier (34).
- ROBERT Phillipe. Retraité. Administrateur et Référent National Handicap, Union National des Missions Locales (UNML). Président, Mission Locale Alpes Sud Isère. Elu local et conseiller communautaire, Monteynard (38)
- ROUX Thomas. Directeur général, Union Départementale des Associations Familiales des Bouches-du-Rhône (UDAF 13). Aix en Provence (13) (Membre du COD 2020-2025)
- SIMARD David. Docteur en philosophie, chercheur associé au laboratoire Lettres, Idées, Savoirs, et chargé de mission « Axes stratégiques et Pôle ingénierie », Université Paris Est-Créteil. Créteil (94)
- TARTARIN Inès. Chargée de développement et partenariat –santé mentale, IA et égalité de genre, Groupe SOS Jeunesse. Paris (75)
- THIERRY Jean-Pierre. Médecin, consultant, JPTIERRY CONSULTING. Conseiller médical, France Asso Santé. Andresy (78)
- VILLATTES Sophie. Chef de projets périnatalité, Mairie de Paris. Paris (75) (Membre du COD 2020-2025)
- VINDIMIAN Eric. Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, retraité. Membre de l'Autorité environnementale. Montpellier (34) (Président du COD 2020-2025)
- WERNER-BERNARD Ann-Gaëlle. Directrice de projets et responsable de la cellule veille juridique et contentieux, Conseil Départemental des Hauts de Seine. Nanterre (92)

Article 2° – La présidente du conseil d'administration procède, par la présente décision, à leur nomination pour une durée de quatre ans.

Article 3° – La directrice générale de Santé publique France est chargée de l'exécution de la présente décision.

Signé

Délibération rendue exécutoire
le : 05 décembre 2025

Sylvie LEMMET
Présidente du Conseil d'administration